COMMISSION BANCAIRE

Paris, le 30 janvier 2001

COMMUNIQUE

M. Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France et Président de la Commission bancaire, a ouvert une matinée de réflexion, le mardi 30 janvier 2000, autour du Livre blanc : « Internet, quelles conséquences prudentielles ? », avec les représentants de la profession bancaire, qui a été très étroitement associée à ces travaux.

Le développement dynamique en France des services bancaires et financiers sur Internet est porteur de nombreuses possibilités pour les établissements financiers comme pour leur clientèle, aussi bien que de risques qu'il convient de réduire. Dans cette optique une réflexion avec la profession a été menée pendant plus de six mois autour d'un document de discussion et d'études, qui était disponible en ligne sur le site de la Banque de France.

Le Livre blanc sur les conséquences prudentielles de l'Internet vise trois objectifs :

- Diffuser les bonnes pratiques en matière de sécurité, de contrôle interne et de lutte contre le blanchiment à destination de la profession bancaire et financière et de ses nouveaux entrants.
- Améliorer la sécurité des opérations bancaires et financières en ligne. Plusieurs propositions sont de nature à renforcer la confiance de la clientèle dans ces nouvelles technologies parmi lesquelles : instauration d'un lien hypertexte entre le site de la Banque de France et le site des établissements pour faciliter la vérification par le public de leur agrément, préparation d'un référentiel de sécurité au sein du Comité français d'Organisation et de Normalisation Bancaire (CFONB) et étude d'un label pour les sites web financiers transactionnels.
- Apporter des solutions aux problèmes prudentiels liés à la nature transfrontalière de l'offre Internet. Le Livre blanc s'inscrit, à ce titre, dans le cadre de la réflexion internationale menée au sein du Comité de Bâle pour le contrôle bancaire et entre les superviseurs bancaires européens. Il propose des solutions pour accroître la sécurité juridique des prestations transfrontalières, prolongeant ainsi les travaux du groupe Banque électronique du Comité de Bâle dans son rapport d'octobre 2000.

Le Livre blanc est disponible en ligne sur le site de la Banque de France www.banque-france.fr

Direction de la CommunicationService de Presse
Tél. 01 42 92 39 00